



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS DE PROMULGATION  
DES RÈGLEMENTS NO 19-338, 19-339, 19-340 ET 20-352**

La population est avisée que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil de la Municipalité de Bégin, le 3 mai 2021 :

- Règlement d'amendement 19-338 modifiant le plan d'urbanisme afin de donner suite à la demande à portée collective de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à la modification apportée en conséquence à son schéma d'aménagement et de développement révisé.
- Règlement d'amendement 19-339 modifiant le règlement de zonage 15-288 afin de donner suite à la demande à portée collective de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à la modification apportée en conséquence à son schéma d'aménagement et de développement révisé.
- Règlement d'amendement 19-340 modifiant le règlement de lotissement 15-289 afin de donner suite à la demande à portée collective de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à la modification apportée en conséquence à son schéma d'aménagement et de développement révisé.
- Règlement d'amendement 20-352 modifiant le règlement sur les usages conditionnels sous le numéro 15-294 et ses amendements en vigueur, afin d'abroger les dispositions des articles 4.2 à 4.5 portants sur les fermettes.

Ces règlements sont disponibles au bureau de la soussignée, situé au 126, rue Brassard, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Les règlements 19-338, 19-339, 19-340 et 20-352 ont reçu l'approbation de la MRC du Fjord-du-Saguenay le 11 mai 2021.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Bégin ce 13<sup>e</sup> jour de mai 2021.

Mireille Bergeron  
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

*Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 13<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-et-un.*

Mireille Bergeron  
Secrétaire-trésorière et directrice générale